

Cahier du CEPI N° 10

Etude de positionnement stratégique de la branche du Plastique

PRÉAMBULE

La matière plastique est présente dans presque tous les services et produits de consommation courante et pratiquement dans l'ensemble de l'industrie. Des recherches intensives sont de plus en plus entreprises par les centres de recherches et les grands groupes pour développer davantage les industries des polymères et élastomères.

SITUATION NATIONALE

En 1986, on dénombrait en Tunisie 179 entreprises de transformation des plastiques. A présent, on en compte 315 unités dont :

- 15 sont totalement exportatrices et de création récente ;
- 21 ont été créées ou qui se sont développées dans le cadre d'un partenariat (joint-venture) avec des investisseurs étrangers ;
- 16 sont non résidentes.

L'emploi a progressé de 50% passant de 7.000 à 10.450 personnes alors que près de 80% des entreprises ont moins de 50 salariés

Les investissements dans la branche entre 1993 et 1997, ont été en croissance constante, autour de 8% par an. De même la production a connu une croissance annuelle moyenne de plus de 9% au cours de la période 1993-1998.

La consommation nationale annuelle moyenne de plastiques serait de 180.000 tonnes. Soit près de 18 kg par habitant. Elle s'est accrue de 5 % par an au cours des 14 dernières années. A ce rythme, la consommation pour la prochaine décennie serait de 25 kg/hab. en 2005, et de 32 kg/hab. en 2010.

En ce qui concerne le commerce extérieur, le taux de couverture est faible. Il varie entre 12% et 14% durant la période 1993-1998. La branche est principalement orientée vers le marché local puisque les exportations ne représentent que 16% de la production en 1998. Les principales destinations sont l'Allemagne (24%), l'Algérie (22%) et la Libye (20%).

Le programme qualité initié par le Ministère de l'Industrie et l'INNORPI, en partenariat avec l'U.E, a permis la certification de 10 entreprises de la plasturgie. Jusqu'en mai 1999,

SITUATION INTERNATIONALE

Dans la plupart des pays développés, la consommation est supérieure à 50 kg/hab. Elle est inférieure à 10 kg/hab dans les pays les moins avancés.

Dans les pays de l'U. E. plus de 9 millions de tonnes de plastiques sont exportées et 7 millions de tonnes sont importées annuellement. Les importations et les exportations sont essentiellement des matières premières ; soit respectivement 68% et 64%.

La plasturgie en Europe a connu ces dernières années des évolutions importantes:

- regroupements, acquisitions et fusions motivées par la recherche de la maîtrise des coûts ;
- réduction du nombre de fournisseurs chez les industriels de deuxième transformation.

Il existe en France plus d'un millier de normes dont près de la moitié est européenne (EN).

COMPARAISON INTERNATIONALE

Une analyse de plusieurs benchmarks de l'industrie a été réalisée. Les pays étudiés sont la France, l'Espagne, la Pologne, la Hongrie, le Maroc et la Tunisie. Les commentaires qui ressortent du Benchmarking se résument dans les points suivants :

Le taux d'encadrement est de 14%. Ce taux est faible par rapport à celui des pays industrialisés ou à forte tradition plasturgiste tels que la France (35%), l'Espagne (26%), la Pologne et la Hongrie (25%).

Les qualifications actuellement disponibles au niveau de la plasturgie ne placent pas la Tunisie à un niveau avantageux de compétition par rapport à la Pologne, à la Tchéquie et, à un degré moindre, à la Turquie et la à Hongrie.

Les pays les plus développés, comme la France et l'Espagne, sont les plus ouverts. La politique douanière au Maroc est comparable à celle de la Tunisie. La plupart des produits sont soumis à des droits de 35%. Un prélèvement fiscal de 15% s'ajoute systématiquement à ces droits de douane. Les importations et exportations s'équilibrent dans les deux pays les plus développés. La Tunisie ne

produit pas de matières premières plastiques. Le Maroc, ne produit que du PVC et en exporte un peu. Les autres plastiques bruts sont importés, comme en Tunisie, pour alimenter l'activité de la plasturgie.

Le taux des entreprises certifiées ISO en Tunisie s'élève à 4%. Ce taux est honorable comparativement à la France 6%, à l'Espagne 5%, à la Pologne 2%. Au Maroc, une seule entreprise de plasturgie est certifiée ISO 9002.

La qualité des produits de la plasturgie peut être notée :

- excellente et bonne, pour la France et l'Espagne ;
- acceptable, pour les pays d'Europe Centrale ;
- insuffisante, dans les pays méditerranéens ; mais la Tunisie est plus avancée que le Maroc.

La productivité moyenne de la plasturgie dans les divers pays est élevée : avec 30000 USD de chiffre d'affaires par salarié, la plasturgie en Tunisie est quatre à cinq fois moins productive qu'en France (154000 USD) ou en Espagne (136000 USD). Mais ce niveau ne démerite pas comparé à celui de la Pologne (37000 USD) et de la Hongrie (42000 USD), et il est meilleur que celui du Maroc (21000 USD).

OBJECTIFS 2005-2010

Les principaux objectifs quantitatifs au cours de la prochaine décennie sont :

- un niveau de production s'élevant à 340 mille tonnes en 2010 ;
- un taux de croissance de 15% pour les exportations et de 3% pour les importations ;
- un taux de renouvellement des équipements de 70% en 2005 et de 100% en 2010 ;
- un taux d'utilisation des capacités existantes de 70% en 2005 et de 80% en 2010 ;
- un taux d'encadrement de 18% en 2005 et de 25 % en 2010 ;
- la mise à niveau de 150 entreprises en 2005 et de 200 en 2010 et la certification de 60 entreprises en 2005 et de 100 en 2010.

CRENEAUX ET MARCHÉS PORTEURS

- L'exportation des produits plastiques courants se poursuivra vers les pays limitrophes. Mais vers l'Europe elle restera marginale ;
- l'emballage, secteur transversal, induit automatiquement une exportation secondaire d'autant plus importante que l'on saura développer les semi-produits de base (feuilles, films, complexes) et les contenants (caisses et corps creux) ;
- Il faut aussi viser la sous-traitance de qualité avec des usines performantes, pour l'exportation des grosses pièces empilables, ou des petits

éléments légers. Cette sous-traitance concerne en particulier les domaines suivants : l'automobile, l'électroménager, l'électrotechnique, l'électronique, la téléphonie, l'informatique, l'hygiène, etc...

ACTIONS À ENTREPRENDRE

L'acquisition et le maintien d'avantages compétitifs permanents résultent essentiellement de :

- l'optimisation de l'exploitation des ressources disponibles ;
- l'accès à un palier technologique plus élevé, et donc une offre de produits différenciés et techniquement plus élaborés ;
- l'introduction de méthodes efficaces de management ;
- la modernisation des équipements de production.

➤ Actions dans les entreprises

- création de Services « méthodes » pour la préparation des gammes et le suivi de la fabrication ;
- le taux d'utilisation du parc doit atteindre 80% pour l'injection et 90% pour l'extrusion ;
- mise en place d'une organisation rationnelle et d'un programme de formation de techniciens dans la plasturgie.

➤ Mesures institutionnelles

Le rôle des institutions est d'adapter les progrès technologiques aux besoins des entreprises. Ce rôle est d'autant plus important que le tissu industriel de la plasturgie est essentiellement constitué de PME.

- la formation, les études et la recherche ;
- l'information et le développement des marchés et du partenariat ;
- la veille technologique et les transferts de technologie ;
- la normalisation.

➤ Actions promotionnelles

- Prospecter les pays européens pour se faire connaître ;
- recenser, à travers tous les pays industrialisés les grands donneurs d'ordre ;
- développer et consolider en priorité la position des plasturgistes sur le marché local.

➤ Création d'entreprises et Partenariat

L'étude a permis d'identifier :

- 17 fiches – projets à promouvoir ;
- une liste de donneur d'ordre européens à démarcher